

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 809

Artikel: Un homme engagé
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un homme engagé

Mort de Sven Stelling-Michaud.

J'évoque le petit homme, je dirais: «einsteinien», en ce sens que chez lui, la matière était presque entièrement convertie en énergie, que le corps n'était vraiment que le support de l'esprit, de l'intelligence — «Je suis un Viking», aimait-il à répéter, faisant allusion à ses origines danoises et à sa résistance qui paraissait à toute épreuve; incroyablement *passionné*, c'est-à-dire émotif-actif-secondaire — et en même temps *colérique*, c'est-à-dire émotif-actif-primaire (je ne sais pas si les deux peuvent se combiner, si je ne verse pas dans la tératologie — lui, dans tous les cas, y parvenait, combinant les entreprises de longue haleine et les élans de l'impulsion la plus spontanée!)

J'évoque une balade qui nous avait menés à *Bourgoin*, à une quarantaine de kilomètres de Lyon (G., lui et sa compagne de toujours, Janine Buenzod, l'auteur d'une énorme thèse sur Gobineau — ou si l'on préfère Janine Marat, la romancière de *Un Beau Monstre* et de *Le Mage*), par le palais du facteur Cheval (car il s'intéressait à l'art «brut») et par La Côte-Saint-André, lieu de naissance de Berlioz (car il s'intéressait à la musique romantique)... Moi me trouvant à Bourgoin pour la deuxième ou troisième fois, et Bourgoin, vraiment, ne présente aucun intérêt, ni architectural, ni pittoresque, mais c'est là qu'en 1766, Rousseau, retour d'Angleterre, entreprend d'écrire la deuxième partie des *Confessions*.

Et les deux premières fois, en vain, j'avais tenté de parvenir jusqu'à la ferme de Monquin (m'étant adressé au poste de la Gendarmerie nationale ou au Bureau de développement), où Jean-Jacques passe dix-huit mois et rédige les livres 6 à 12 de son autobiographie. Et lui, avec cet extraordinaire entre-

gent qui était le sien, abordant dans la rue, sous nos regards incrédules, un premier passant, puis un deuxième, puis un troisième; entrant dans une Maison de la Presse, dans une boulangerie, dans une épicerie, et finissant par trouver: «Mais oui! Mais bien sûr! Vous prenez la départementale...» Parvenant à Monquin — si l'expression «en rase campagne» a quelque sens, c'est bien là: à perte de vue, des champs labourés ou en jachère, des chemins de terre que le promeneur solitaire a dû parcourir au crépuscule...

Et j'évoque aussi ce séjour en Engadine, à la Villa Larret, au-dessus de Sils-Maria — Nietzsche, mais aussi le Grand Maître Kortschnoi venu disputer le championnat suisse des échecs. Mais aussi un lieu près de la frontière autrichienne, qu'il avait désiré visiter à cause de je ne sais quel voyageur qui avait passé par là et sur lequel il préparait un livre.

Mais aussi un autre livre, sur les premiers paysagistes hollandais venus en Suisse au XVII^e siècle à travers les cluses du Jura — qu'il arpentaient au retour de Dornach, où nous étions aller voir une représentation du *Faust* de Goethe, au Goetheanum de

Rudolf Steiner. Car sa curiosité était universelle, son ouverture à autrui infinie. Ce qui fait qu'il a publié sa thèse sur *Saint-Saphorin et la politique de la Suisse pendant la Guerre de Succession d'Espagne* (460 p.) et vers la même époque éditait la revue *Les Cahiers romands*, qui firent paraître entre autres *Vol à Voiles* de Cendrars et *Le Paysan du Danube* de Rougemont — sans compter l'édition originale de la *Civilisation de Saint-Gall*, de Charles-Albert Cingria, ce qui lui valut toute une correspondance avec l'auteur (*L'Age d'Homme*, 1980).

Et puis, entraînant dans son sillage Janine Buenzod, ou entraîné par elle — impossible de savoir, et dans tous les cas, impossible de les dissocier l'un de l'autre — c'était un homme *engagé*, phénomène assez rare chez les universitaires de chez nous: membre actif de la Ligue des Droits de l'Homme et du Mouvement de soutien à la Grèce démocratique.

C'est un homme qui va me manquer — qui va nous manquer — et il y en a malheureusement de plus...

J. C.

«ÉPARGNE 3»

Le fisc et la grâce

Comment économiser des impôts avec «Épargne 3»? Une question à laquelle les banques nous apportent une réponse — depuis plusieurs semaines déjà — sous forme d'un exemple «basé sur les lois fiscales actuellement en vigueur». Un exemple étudié pour que nous puissions nous identifier au contribuable dont il est question. Pour le Crédit Foncier Vaudois, comme pour la Banque de l'Etat de Fribourg, ce contribuable a son domicile fiscal dans le chef-lieu et bénéficie d'un revenu fiscal

de 50 000 francs. Dans les deux cas il est marié, sans enfant. Jusque-là, Vaudois et Fribourgeois se ressemblent.

Petite différence pourtant: le contribuable économisera Fr. 696.75 en pays vaudois et Fr. 702.65 dans le canton de Fribourg. Pourquoi cette différence? Une erreur de calcul? A y regarder de plus près, la réponse se trouve peut-être dans l'information donnée par ces deux banques. La première précise que le contribuable est «protestant» et la seconde qu'il est «catholique et que son épouse ne travaille pas». Ce que la publicité ne nous dit pas, c'est si un catholique bénéficiera aussi de ces Fr. 5.90 supplémentaires s'il pratique l'«Épargne 3» sur sol vaudois!